

Annales de l'Association de la propagation de la foi ["puis" et de Saint-Pierre apôtre]. Recueil périodique des lettres des évêques et des missionnaires des missions des deux mondes. 1865.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

laissent tranquilles. Mais la haine ! on ne peut se faire une idée de celle dont nous sommes l'objet. Je ne me crois pas encore tout-à-fait en sûreté ; il pourrait bien se faire qu'un soir, au détour d'un chemin sombre, un assassin me donnât le coup de la mort, ou qu'un incendiaire, payé par quelque prince mécontent, revînt mettre le feu à ma maison : je suis à la garde de Dieu.

« Voilà, Monseigneur, ce qui s'est passé ici. J'aurais encore bien d'autres choses à vous dire ; M. Desvaux vous les dira par une autre occasion.

« De Votre Grandeur,

Le tout dévoué serviteur.

P. BERNARD,

Missionnaire apostolique. »

ÉDIT DE TU-DUC EN FAVEUR DES CHRÉTIENS.

« Jeune encore, nous avons hérité, malgré notre insuffisance, du pouvoir des rois nos ancêtres, pour devenir père et mère de dix mille peuples ; c'est pourquoi nous les considérons tous comme nos enfants ; quelquefois les enfants sont bons, quelquefois méchants : alors il est du devoir des parents de les châtier ; mais, après le châtiment, ils doivent les aimer comme auparavant ; car, s'ils les frappent, c'est pour leur faire reconnaître leurs fautes et les amender.

« De leur côté, les enfants doivent s'aimer entre eux, se bien conduire, éviter les dissensions, de peur d'affliger leurs parents ; à plus forte raison, ne doivent-ils pas s'irriter de la correction paternelle : telle doit être la conduite de notre peuple. Notre devoir à

nous est de lui manifester nos sentiments pour l'instruire.

« Il y a quelques années , les Français et les Espagnols sont arrivés tout-à-coup dans notre pays ; pour leur résister, notre peuple a dû rester sous les armes et souffrir toutes sortes de fatigues. Alors les mandarins ont dit : « Ce sont les chrétiens qui , ne pouvant exercer librement leur culte, ont appelé les Français. » On ajoutait que beaucoup de maîtres de la religion avaient des rapports avec les Européens, et les aidaient de tout leur pouvoir. Pour ces motifs, les mandarins disaient : « Il faut disperser et emprisonner les chrétiens, afin d'éviter tout malheur. » Mal informé, témoin de délibérations où les avis se partageaient, nous ne pouvions démêler la vérité. Ne sachant donc quel parti adopter, nous avons été conduit à suivre l'avis des mandarins et à prendre des mesures sévères. Nous n'avions qu'une intention en cela, retenir notre peuple et prévenir les maux dans lesquels ses écarts l'auraient jeté. Nous espérions que les chrétiens changeraient de conduite, ou que leur innocence serait tôt ou tard reconnue ; et qu'alors, mieux informé, nous réparerions tous leurs dommages. Pourrions-nous jamais quitter nos entrailles de père et faire périr notre peuple ? Non, et en voici la preuve. Il y avait des mandarins qui demandaient le massacre de tous les chrétiens ; d'autres, dès le commencement, réclamaient avec instance leur dispersion et leur emprisonnement dans les villages païens. Notre cœur paternel ne pouvait se résigner à ces mesures ; pendant trois ou quatre ans nous avons différé de les mettre à exécution ; enfin nous avons pris le parti le plus modéré, celui de la dispersion. Voyez quelle a été notre miséricorde ! Certes, les faits parlent d'eux-

mêmes. Mais qui l'eût cru ? les exécuteurs de notre volonté ont dépassé nos ordres : il y a eu des mandarins modérés ; mais il y en a eu de cruels qui ont tourmenté notre peuple à l'excès, cela à notre grand déplaisir et contrairement à nos volontés. Dès que la paix a été conclue, nous nous sommes empressé de renvoyer les chrétiens dans leur pays, pour qu'ils pussent reprendre leurs travaux et observer leur religion. Nous sommes sévère ou miséricordieux suivant l'exigence des temps. Il y a un proverbe qui dit : « Si le roi se trompe, ses sujets ne doivent pas s'irriter contre lui ; si le père manque de douceur, ce n'est pas une raison qui donne au fils le droit d'être ingrat, » et à plus forte raison quand le père n'a pas eu d'intention mauvaise.

« Nous avons cru jusqu'ici que notre peuple jouissait de la paix, que chacun s'occupait de ses affaires, exerçait tranquillement sa profession, qu'il n'y avait plus de factions, que nos vœux allaient s'accomplir, et que notre peuple commençait à vivre dans la paix et l'abondance. Cependant qui le croirait ? il y a encore des partis : l'un, qui se sent appuyé, devient orgueilleux, médite des vengeances et soulève contre lui l'indignation publique : cela montre que ces hommes ont le cœur étroit. L'autre parti les hait, s'obstine dans sa haine et les vexe de toute manière ; il est également répréhensible. Ainsi tous se livrent à leurs penchants opposés, et par leurs divisions déchirent nos entrailles. Comment expliquer cet aveuglement ? On disait : « Ce sont les chrétiens qui ont appelé les Européens. » Je ne sais si cette assertion est vraie ; toutefois les chrétiens sont nos sujets ; ils doivent suivre la religion de l'Etat, et, ne la suivant pas, comment pouvaient-ils être exempts de fautes ? C'est

pourquoi ceux qui avaient alors le pouvoir, quand même ils auraient excédé, ne méritent point la vengeance ; en voici les raisons. Il y avait des motifs de soupçonner les chrétiens, car leurs pratiques singulières diffèrent de celles [de la nation. Nos autres sujets ont été obligés de faire la guerre et d'en supporter toutes les fatigues pendant quatre ou cinq ans ; ils ont perdu leurs pères, leurs enfants et leurs biens ; arrachés à leurs travaux, ils ont éprouvé tous les genres de calamités. Comment les dédommager de tant de pertes ? Les chrétiens n'ont pas seuls souffert.

« Vous donc, chrétiens, votre position était certainement des plus pénibles ; cependant vous avez toujours persévéré dans l'observance de votre religion, tout en restant fidèles aux lois du royaume, ce dont nous ne pouvons que vous féliciter ; nous en gardons le souvenir, nous l'avons toujours présent. A plus forte raison, après vous avoir rendu la liberté, dans notre miséricorde, regardons-nous du même œil païens et chrétiens. Vous nous devez donc la plus entière reconnaissance. Si vous conserviez au fond du cœur des pensées de vengeance, vous n'obéiriez pas au roi ; si vous n'obéissiez pas au roi, vous seriez rebelles ; si vous étiez rebelles, comment pourriez-vous encore vous dire chrétiens ? Il ne faut donc pas de rancune ; c'est clair : il n'est pas permis de se venger. Travaillez uniquement à acquérir la perfection, pour que vos prières soient plus facilement exaucées. La gloire ou l'ignominie, la fortune ou l'infortune, toutes les vicissitudes de la vie, vous n'y devez pas faire attention...

« La condition de tous les peuples qui sont sous le soleil, c'est d'obéir à un roi ; les inférieurs doivent obéir aux supérieurs, les petits aux grands : voilà ce

que dicte le bon sens ; voilà ce qui a été observé partout jusqu'au siècle présent. Les hommes doivent tenir leurs regards fixés sur les sentiers qu'ont suivis leurs ancêtres, imiter le renard qui meurt la tête penchée sur l'ouverture du terrier de ses pères.

« Quant à ceux qui ont médité des révoltes, ils doivent savoir que tous n'arriveront pas au pouvoir : sur cent, sur mille, un ou deux réussissent. Est-ce qu'il y a des dignités pour tous ? Voilà le cours ordinaire des choses. Je vous dis des paroles de vérité que tout le monde peut comprendre. Pourquoi ne réfléchissez-vous pas, au lieu de vous enfler d'orgueil ? Non-seulement il n'est pas permis de faire des démonstrations extérieures, mais c'est mal de garder de mauvais sentiments au fond du cœur. Si vous contentez dans vos cœurs votre colère, si vous n'en faites rien paraître au dehors, personne ne se défiera de vous ; mais si vous éclatez en murmures, c'est très-fâcheux. Vous avez beaucoup souffert ; si vous murmurez, vous perdrez tous vos mérites.

« D'après ce que nous venons de dire, il est facile de voir que nous ne condamnons point la religion chrétienne, mais seulement l'orgueil et la vengeance. Si nous ne sommes point orgueilleux et emportés, nous ne provoquerons pas les autres à la colère ; si nous ne provoquons point les autres à la colère, nous vivrons en paix ; si nous vivons en paix, nous pourrions observer notre religion en toute liberté, parce que la religion n'est point contraire aux bons principes. De quoi donc vous inquiétez-vous ?

« Quant aux mandarins des provinces, qui ne se conforment pas aux intentions des ministères et du roi, qui s'obstinent et s'acharnent dans la haine des chrétiens, ils donnent le mauvais exemple au peuple,

empressé de les imiter. On pourrait croire que le peuple fait bien de suivre ainsi ses chefs : c'est tout le contraire.

« Pendant les troubles dont nous venons de parler, les dépositaires de l'autorité ont profité de l'occasion pour casser le bambou déjà ployé par le vent ; ils ont abusé de leur pouvoir pour opprimer les chrétiens, piller et dévaster leurs biens et en remplir leurs propres coffres, tandis que le gouvernement ne recueillait que la honte de ces déprédations. Ces mandarins n'ont eu aucun souci de l'honneur des ministres ; ils n'ont maintenant qu'une crainte, c'est de se voir enlever leur butin ; ils tiennent conseil entre eux ; ils inventent mille fables qu'ils répandent ensuite parmi le peuple. Si cela n'était pas vrai, comment auriez-vous tant de haine pour la religion chrétienne ? Il y a longtemps déjà que cette religion a été prêchée dans notre royaume, malgré les édits qui la prohibaient. A cette époque il y avait des mandarins sensés qui, loin de la repousser, voulaient au contraire l'embrasser. Etes-vous plus sages que les anciens ? Encore s'il n'y avait parmi vous que des esprits bornés, ce ne serait pas extraordinaire ; mais que des lettrés s'acharnent ainsi, comment cela se fait-il ? Pourquoi ne réfléchissent-ils pas pour distinguer ce qui est raisonnable de ce qui ne l'est pas, ce qui est avantageux de ce qui est nuisible ?...

« A-t-on jamais vu des temps comme le nôtre, où l'on tient dans les villages des rassemblements d'hommes qui jurent d'exterminer les chrétiens ? N'est-ce pas pousser les choses à l'extrémité ? Or les philosophes ont condamné la colère.

« Vous, lettrés, je ne sais dans quels livres vous avez étudié pour violer ainsi les saines doctrines.

Dites-moi , est-il permis d'agir ainsi ? Si on laisse les haines s'enraciner , non - seulement les hommes se mangeront les uns les autres comme les poissons dans la mer , mais encore ils se révolteront contre le gouvernement , ce qui amènera toutes sortes de calamités. Et qui en sera la cause, sinon vous ? On accuse les chrétiens de rébellion ; on les accuse sans preuve ; ce qui est prouvé , constaté , c'est votre insubordination , ce sont vos tentatives de révolte. Vous vous dites lettrés , et vous tenez une pareille conduite ! Les chrétiens ont été maltraités ; maintenant que la paix est rétablie, ils se réjouissent avec tout le monde ; leurs cœurs débordent de reconnaissance , et leurs maux sont oubliés. Pourquoi redoutez-vous tant leur vengeance ? Un chrétien , avant d'agir , examine ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Oserait-il troubler le bon ordre ? S'il murmure, s'il désobéit, il pèche contre sa religion , et d'ailleurs le gouvernement a bien assez de puissance pour se faire respecter. Croyez-moi , lettrés , occupez - vous d'instruire vos enfants ; qu'ils aient le cœur et l'esprit bien disposés pour l'étude des lois et des bonnes doctrines ; si vous y tenez , ne les laissez point embrasser la religion chrétienne : n'est-ce pas assez ? Si les chrétiens sont fermes et inébranlables , faut-il leur jurer une haine éternelle ? Il n'est pas difficile de voir que vous voulez rejeter vos torts sur le gouvernement ; mais vous devez savoir que le gouvernement n'a en vue que le bonheur du peuple. Il est plus facile de dire que de faire. Les chrétiens ne se résoudront jamais à abandonner leur religion. S'il n'est pas permis de les tourmenter, à quoi bon se remplir contre eux de colère ?

« Cependant , en voyant le royaume accablé de maux , comment ceux qui gouvernent pourraient-ils s'excuser ? Hélas ! hélas ! notre intelligence est très-

bornée, notre vertu très-faible; nous sommes encore inexpérimenté dans l'art de gouverner; chaque jour nous commettons beaucoup de fautes qui provoquent la colère du Ciel. Tous les ans nous sommes visités par des fléaux, par le choléra; nos officiers et nos soldats périssent sur les champs de bataille, nos sujets meurent par milliers; la seule pensée de ces calamités est un glaive qui nous perce les entrailles avec une inexprimable douleur. Bien que, grâce au Ciel, le bruit des armes ait cessé, et que nous ayons conclu la paix pour en faire jouir nos peuples, les troubles ne sont pas finis au Tong-King, et ces provinces sont encore dans la souffrance. Tous les malheurs des âges précédents n'égalent pas ce que nous voyons dans le nôtre. Hélas! hélas! comment sortir d'une situation si cruelle? Quand notre santé sera rétablie, nous chercherons tous les moyens possibles de soulager la misère de notre peuple. Hélas! les embarras extérieurs venaient à peine de finir quand nous avons vu éclater les dissensions intérieures. Nous ne savons ce que notre peuple peut nous reprocher, et voilà qu'il nous abandonne. Qui pourrait exprimer nos angoisses? Si vous ne vous corrigez, quand pourrons-nous espérer la fin de tous ces fléaux? Que pouvions-nous faire que nous n'ayons pas fait? Dans tous les temps, ceux qui gouvernent subissent l'exigence des circonstances. Entre tous les Etats interviennent des traités dont la religion n'est pas le motif, mais qui ont pour but de régler les rapports politiques et internationaux. Un roi doit chercher les intérêts de son peuple, et non pas faire des utopies; car ce n'est pas assez de parler, il faut agir. Nous recevons toutes sortes de rapports: d'un côté, les chrétiens se plaignent et réclament; de l'autre, les païens s'obstinent contre eux: c'est la

faute des mandarins qui n'ont pas soin d'instruire le peuple. Ce n'est pas que nous ne commettions nous-même quelques fautes par ignorance ; c'est pourquoi nous ne pouvons rétablir la concorde entre nos sujets ; nous en sommes couvert de honte et de confusion. Que pouvons-nous dire de plus ? Si nous protestons que nous sommes mal informé, nous croira-t-on ? Les rois sont comme les grands fleuves, tout s'y rend ; ainsi tout leur est imputé. Dernièrement, lorsque quelques membres de la famille royale ont formé une conjuration et tenté d'entretenir parmi le peuple les désordres qui causent sa ruine, nous aurions voulu prendre sur nous tous les maux que cette conjuration a produits, pourvu que notre peuple fût en paix. Assurément nous avons toujours traité avec une égale faveur tous les membres de notre famille ; mais nous craignons que vous ne soyez pas bien instruits de nos sentiments : c'est pourquoi nous avons voulu vous dire tout ce que nous avons dans le cœur. Peut-être finirez-vous par nous croire. D'ailleurs nous manquerions à notre devoir, si, sous prétexte qu'on ne nous croira pas, nous nous contentions d'être le spectateur des troubles. Nous n'avons qu'une pensée : faire le bonheur de notre peuple. Quand l'atmosphère est en repos, il tombe des pluies bienfaisantes ; quand la concorde règne entre les époux, toute la famille est heureuse ; mais si l'union ne règne pas entre ses membres, ils ne pourront vivre ensemble. Que sera-ce lorsqu'il s'agit d'un royaume ?

« Nous voulons donc la paix, non-seulement pour plaire aux hommes et pour faire cesser les fléaux, mais encore pour augmenter la prospérité de notre peuple. Nous ne devons pas traiter les affaires à la légère. C'est pourquoi, mandarins grands et petits,

et vous peuples , écoutez tous nos paroles ; cessez de vous livrer à vos passions individuelles et de méditer des révoltes. Que les chrétiens évitent de s'attirer par leurs réclamations la haine des autres ; qu'ils aient une conduite loyale et irréprochable , pour faire tomber tous les soupçons ; qu'ils observent les lois et ne fassent rien de contraire au bon ordre. N'allez pas croire qu'on mette des obstacles au libre exercice de votre religion. Evitez les querelles , n'oubliez pas ce que vous devez à la patrie. C'est ainsi que le bon accord sera maintenu entre votre religion et l'Etat. De leur côté , les païens ne doivent pas s'obstiner dans leur haine , former des complots , méditer des vengeances. Ne vous faites point illusion ; vous n'êtes pas sans reproches. N'ayez point de ressentiment contre les chrétiens ; si vous faites ainsi , tout ira bien.

« Les mandarins sont les maîtres du peuple , l'appui et le soutien des ministres : or ils négligent d'apprendre au peuple la concorde ; bien plus , ils le ruinent , ils l'oppriment ; ils ne songent qu'à s'engraisser de ses dépouilles ; ils ne prennent aucun soin des affaires de l'Etat. A quoi donc sert votre autorité ? est-ce là remplir votre devoir ? Cette conduite est-elle digne d'un représentant du roi ? Mais laissons là le passé ; que chacun soit fidèle à ses devoirs : préfet de la ville , vice-rois des provinces , gouverneurs , inspecteurs , ministre de la justice , préfets , sous-préfets , maîtres d'école , chefs de canton , maires , adjoints , conseillers municipaux ; que tous considèrent la sincérité de nos intentions , afin d'apprendre au peuple la concorde.

« Ceux qui auront négligé d'agir ainsi , seront punis d'une manière sévère. »